

SERMA GROUP
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 2 301 072 €.
SIEGE SOCIAL : 14, RUE GALILEE – 33600 PESSAC
R.C.S. BORDEAUX B 380 712 828

ASSEMBLEE GENERALE DU 22 MAI 2018

RAPPORT DE GESTION
du Directoire

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale conformément aux dispositions légales et réglementaires, pour approuver les comptes sociaux de la société SERMA GROUP et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Ces comptes ont été établis en application respectivement des articles L.232-1 et L.233-16 du Code de commerce.

Les comptes sociaux et les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Ils ont été présentés au Conseil de Surveillance au cours de sa réunion du 15 mars 2018.

Le présent rapport a été établi en application des articles L.232-1 alinéa 2 et L.233-26 du Code de commerce. Il a été tenu à la disposition des actionnaires préalablement à la tenue de l'assemblée conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Les comptes annuels de la société SERMA GROUP et les comptes consolidés ont été établis conformément aux règles légales de présentation et d'évaluation.

I. APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE SERMA GROUP

I.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE SERMA GROUP DURANT L'EXERCICE ECOULE

L'exercice clos le 31 décembre 2017 a été d'une durée normale de 12 mois.

Le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 47 757 K€, soit une augmentation de plus de 19,2 % / 2016, et se répartit comme suit :

- France : 43 695 K€
- Exportation : 4 062 K€

Ce Chiffre d'Affaires inclut un montant d'Affaires Portées, essentiellement pour le compte de la filiale SERMA INGENIERIE, de 25 306 K€.

A périmètre constant, le Chiffre d'Affaires opérationnel s'élève en 2017 à 19 281 K€ en forte progression (+17 %) par rapport à celui de 2016.

Le total des produits d'exploitation s'élève au 31 décembre 2017 à 48 084 K€ pour 41 050 K€ au 31 décembre 2016, soit une augmentation d'environ 17 %.

Les autres produits d'exploitation se répartissent comme suit :

- Production stockée : -322 K€
- Production immobilisée : 270 K€
- Subventions d'exploitation : 311 K€
- Reprises sur prov. & amort., Transfert de charges : 69 K€

Le total des charges d'exploitation s'élève au 31 décembre 2017 à 45 516 K€ pour 39 185 K€ au 31 décembre 2016, soit une augmentation d'environ 16,2 %.

Elles se sont réparties de la manière suivante :

- Achats de marchandises : 302 K€
- Achat de matières premières et autres approv. : 101 K€
- Variation de stock : -9 K€
- Autres achats et charges externes : 33 398 K€
- Impôts et taxes : 509 K€
- Salaires et traitements : 6 784 K€
- Charges sociales : 3 418 K€
- Dotations aux amortissements sur immobilisations : 967 K€
- Dotations aux provisions : 47 K€
- Autres charges : K€

Le résultat d'exploitation s'élève en 2017 à la somme de 2 568 K€ contre 1 865 K€ en 2016, soit une augmentation de près de 37,7 %.

Ainsi, la marge opérationnelle a atteint en 2017 le taux de 5,4 %, en amélioration par rapport à 2016 où elle avait atteint 4,7 %. Hors affaires portées, cette marge atteint 10,9 % en 2017 contre 8,1 % en 2016.

Les produits financiers s'élèvent à la somme de 7 283 K€ contre 4 573 K€ au 31 décembre 2016.

Les charges financières s'élèvent à la somme de 56 K€ contre 2 147 K€ au 31 décembre 2016

Le résultat courant s'élève à la somme de 9 795 K€ contre 4 291 K€ au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 128,3 %.

Les produits exceptionnels s'élèvent à la somme de 4 863 K€ contre 307 K€ au 31 décembre 2016. Ils correspondent à :

- Produit sur opérations de gestion pour 2 K€
- Produit sur opérations en capital pour 4 575 K€
- Reprise amortissements dérogatoires pour 286 K€

Les charges exceptionnelles s'élèvent à la somme de 4 908 K€ contre 470 K€ au 31 décembre 2016. Elles correspondent essentiellement à :

- Charges sur opérations en capital pour 4 579 K€
- Amortissements dérogatoires pour 329 K€

Les produits et charges sur opérations en capital ne peuvent être regardés séparément car sont la traduction comptable de l'apport partiel d'actif de la branche « technologies » réalisé à la valeur nette comptable.

Le compte de résultat se solde par un profit net après impôt (796 K€), participation des salariés (120 K€) de 8 834 K€ contre un profit net de 3 601 K€ au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 145,3 %.

Au bilan, les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 21 998 K€.

I.2. AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Sur la période, les principaux faits marquants sont les suivants :

- Mise en liquidation de la société Serma GmbH, dont les titres sont dépréciés à 100% au 31/12/2016

- L'Assemblée générale Extraordinaire de la société Serma Technologies du 21 décembre 2017 a approuvé à effet du 31 décembre l'apport partiel d'actif de sa branche complète et autonome d'activité « Technologies » au profit de la société Serma CLT.

Cette opération devant permettre d'améliorer la lecture de la performance économique de cette dernière et de structurer l'organisation juridique du Groupe par la mise en place d'une société holding active ayant des fonctions précises au sein du Groupe et de filiales métier opérationnelles placées au même niveau.

L'actif net apporté définitif est de 3 457 K€ et a donné lieu conformément aux engagements souscrits par la Société Apporteuse dans le projet de traité de fusion, à un versement en numéraire d'un montant dans l'actif de la Société Bénéficiaire de 633 K€.

A l'issue de cette opération la société a également changé de dénomination sociale pour devenir Serma Group et la société Serma CLT, Serma Technologies.

I.3. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET CELLE DU RAPPORT

Néant.

I.4. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

En 2017, la société SERMA GROUP a engagé 611 K€ en frais de Recherche et Développement. Ces dépenses concernent notamment :

- les travaux de R&D menés dans le cadre des programmes de Pôles de Compétitivité : il s'agit notamment des Projets MC+, GENOME, LAB4MEMS, CANOPEE, E-FAN, EDDMA, DEMO3S et MICROMODULE
- les travaux de R&D sur des projets externes pour le compte de clients
- les travaux de R&D sur des projets internes

Ces projets concrétisent en général des développements de procédés innovants dans leur secteur respectif, porteurs de nouveaux marchés dans un avenir proche.

Les coûts engagés ont été comptabilisés dans les charges d'exploitation du compte de résultat. Après déduction des subventions encaissées, cet effort de Recherche et Développement a généré un Crédit d'Impôt Recherche nul.

I.5. SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT

L'exercice 2017 a enregistré une augmentation significative de la trésorerie nette. Cette évolution s'illustre par les données ci-dessous.

	2017	2016	2015	2014
Emprunt et dettes financières	0 K€	1 064 K€	1 414 K€	5 802 K€
VMP et Disponibilités	3 787 K€	3 360 K€	5 895 K€	9 940 K€
Trésorerie nette	3 787 K€	2 296 K€	4 481 K€	4 138 K€

Tous les emprunts ayant été souscrits dans le cadre de financement d'investissements productifs nécessaires à l'activité « Technologies » ont été transférés lors de l'opération d'apport partiel d'actifs pour un montant total de 1 035 K€.

I.6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL ET MODIFICATIONS INTERVENUES EN COURS D'EXERCICE

I.6.1. Le montant du capital de la société SERMA GROUP n'a pas enregistré de modification au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

- La SAS FINANCIERE AMPERE GALILEE détient 1 141 438 titres de la société à fin 2017, soit 99,21 % du capital.
- Le flottant détenu par le Marché (porteurs privés) s'élève donc à fin 2017 à 0,79 % du capital, soit 9 098 titres.

I.6.2. PROPORTION DU CAPITAL SOCIAL DETENUE PAR LES SALARIES, SOIT DIRECTEMENT, SOIT PAR UN FONDS COMMUN DE PLACEMENT OU UN PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE – PARTICIPATION DES SALARIES ACTIONNAIRES AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La participation des salariés au capital social au sens de l'article L 225-102 du code de commerce, c'est-à-dire les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise prévu par les articles L. 3332-1 et suivants du code du travail et par les salariés et anciens salariés dans le cadre de fonds communs de placement d'entreprise, ainsi que les actions détenues directement par les salariés au titre des privatisations et de la participation aux résultats de l'entreprise durant les périodes d'incessibilité, représente 0 % du capital social.

I.6.3. ACQUISITION D' ACTIONS DESTINEES A ETRE ATTRIBUEES AUX SALARIES DANS LE CADRE DE L'INTERESSEMENT DU PERSONNEL AUX FRUITS DE L'EXPANSION DE L'ENTREPRISE ET OPERATIONS EFFECTUEES PAR UNE SOCIETE COTEE SUR SES PROPRES ACTIONS.

Au cours de l'exercice 2017, la société SERMA GROUP n'a procédé à aucune opération sur ses propres actions.

I.6.4. STOCK OPTIONS

Aucune attribution de stocks options n'a été réalisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Aucun nouveau plan d'options d'achat d'actions n'a été initié en 2017.

I.7. PRISE DE PARTICIPATION OU PRISE DE CONTROLE

La société SERMA TECHNOLOGIES a acquis 100 % du capital de la société SERMA CLT, société constituée le 30 novembre 2016 sans aucune activité ni actif jusqu'au 31 décembre 2017.

L'Assemblée générale Extraordinaire de la société Serma Technologies du 21 décembre 2017 a approuvé à effet du 31 décembre 2017 l'apport partiel d'actif de sa branche complète et autonome d'activité « Technologies » au profit de la société Serma CLT.

L'actif net apporté définitif est de 3 457 K€ et a donné lieu conformément aux engagements souscrits par la Société Apporteuse dans le projet de traité de fusion, à un versement en numéraire d'un montant dans l'actif de la Société Bénéficiaire de 633 K€.

Ainsi le montant de la participation SERMA CLT, devenue SERMA TECHNOLOGIES s'élève à 4 100 K€ dans SERMA GROUP (Ex SERMA TECHNOLOGIES)

I.8. AFFECTATION DES RESULTATS

L'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde par un bénéfice net de 8 834 K€.

Il est proposé de procéder à l'affectation suivante des résultats :

A. Solde du compte de résultat 2017 :	8 833 579,58€
B. Solde du report à nouveau au 31.12.2016 après affectation du résultat de l'exercice 2016 :	4 721 603,99€
C. Résultat affectable :	13 555 183,57€
D. Affectation à la Réserve Légale :	0,00€
E. Affectation au poste « Autres réserves » (CICE 2017) :	224 680,89€
F. Résultat distribuable :	13 330 502,68€
G. Résultat distribué :	7 996 225,20€
H. Affectation en Report à nouveau :	5 334 277,48€
I. Solde Report à nouveau après affectation du résultat de l'exercice :	5 334 277,48€

Le dividende par action se trouve ainsi fixé à SIX Euros et QUATRE-VINGT QUINZE Cents (6,95 €).

Il sera mis en paiement à compter du 14 Juin 2018.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le Président précise que les revenus ainsi distribués sont éligibles à l'abattement de 40 % prévue à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

Il est rappelé que ce dividende donnera lieu, pour les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliés en France, de manière cumulative (hors actions détenues sur un P.E.A.) :

- A un prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de 12,8 % calculé sur le montant du dividende brut, prélevé à la source par la société lequel s'imputera sur l'imposition définitive calculée par application du taux de 12,8 %, sauf option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Il est rappelé que les actionnaires appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence (revenus 2016) est inférieur à 50.000 Euros (personne seule) ou 75.000 Euros (couple soumis à imposition commune), pourront être dispensés de ce prélèvement sous réserve d'avoir formulé une demande de dispense au plus tard le 30 novembre 2017 pour les dividendes payables en 2018 ;
- A un prélèvement à la source des contributions sociales au taux de 17,2 %.

Le Président rappelle par ailleurs qu'au cours des trois exercices précédents, la société a distribué des dividendes suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement (dividendes)	Revenus non éligibles à l'abattement
Exercice clos le 31/12/2014	13.921.485,60 €	Néant
Exercice clos le 31/12/2015	2.991.393,60 €	Néant
Exercice clos le 31/12/2016	7.708.591,20 €	Néant

I.9. EVOLUTION PREVISIBLE

Suite au transfert de l'activité « Technologies » au 31 décembre 2017 au profit de la société SERMA TECHNOLOGIES (anciennement SERMA CLT), la société SERMA GROUP est donc à compter du 1^{er} janvier 2018 une société holding active détenant principalement les titres de participation, dotée d'une cellule R&D et dont les salariés sont destinés à fournir un support (Qualité, système d'informations, commerce, communication...) à destination de ses filiales. Ce changement de périmètre empêche la comparaison des données chiffrées 2018 de cette société avec celles de 2017.

Le budget 18 se traduit par un chiffre d'affaires de 28 230 K€ dont 26 208 K€ d'affaires portées et un résultat d'exploitation de 129 K€.

I.10. DEPENSES ET CHARGES PREVUES PAR L'ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS (ARTICLE 223 QUATER DU CODE GENERAL DES IMPOTS)

Il est précisé que le total des dépenses somptuaires, telles que définies par l'Article 39-4 du CGI, s'élève à 36 K€ et que le montant de l'impôt supporté au titre de ces dépenses et charges ressort à 12 K€.

II. MANDATAIRES SOCIAUX ET COMMISSAIRES AUX COMPTES

Il est rappelé que les mandats de commissaire aux comptes titulaire de Madame Florence RANOUX et de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Bruno GAUTHIER, viennent à expiration avec la présente Assemblée.

Il vous sera proposé de nommer en qualité de nouveau commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de Madame Florence RANOUX, la société « MAZARS FIGEOR », domiciliée à BORDEAUX (33800), 61, quai de Paludate, représentée par Madame Florence RANOUX et de renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de M. Bruno GAUTHIER.

Vous aurez également à vous prononcer sur la nomination de deux nouveaux membres du Conseil de Surveillance, à savoir :

- Monsieur Marc DUS,
- Monsieur Daniel TRIAS.

III. APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

III.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont :

- la société SERMA GROUP (anciennement SERMA TECHNOLOGIES), société anonyme de droit français à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 2 301 072 €, dont le siège social est 14 rue Galilée 33600 PESSAC (GIRONDE), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro B 380 712 828 (91B01858) ;
- la société SERMA TECHNOLOGIES (anciennement SERMA CLT), société par actions simplifiée de droit français immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro B 824 110 613, au capital de 4 100 000 €, dont le siège social est 14 rue Galilée 33600 PESSAC (GIRONDE). La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} Octobre 2017.
- la société SERMA INGENIERIE, société par actions simplifiée de droit français immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro B 378 457 857 au capital de 1 800 000 € dont le siège est Rue de l'Aussonnelle 31700 CORNEBARRIEU (HAUTE GARONNE). Sa consolidation intervient au 1^{er} janvier 2004. La consolidation des sociétés constitutantes de la fusion est intervenue au 1^{er} Juillet 2000 pour SERESO et au 1^{er} Avril 2003 pour SEAL INDUSTRIE.
- la société ID-MOS, société par actions simplifiée de droit français immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro B 440 324 085 au capital de 200 000 € dont le siège est 14 Avenue Galilée 33600 PESSAC (GIRONDE). La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} Octobre 2002.
- la société SERMA INTERNATIONAL, SARL de droit tunisien, immatriculée au RCS de Tunis sous le numéro B2471412008 au capital de 100 000 dinars tunisiens, dont le siège est : Cité Technologique El Ghazala, Route de Raoued Km 3,5, 2088 ARIANA (Tunisie). La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 10 Octobre 2008.
- la société SERMA GmbH, de droit allemand, au capital social de 25 700 € dont le siège se situe à Südwestpark 70 – D-90449 NUREMBERG. La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 30 septembre 2009.
- la société HCM.SYSTREL (ex GLB INVEST), société par actions simplifiée de droit français au capital de 3.660.000 €, dont le siège se situe à PERIGNY (17180) – ZI de Périgny, avenue Joliot Curie et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 440 958 270. La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} avril 2012.

- la société PRODUCTIVITY ENGINEERING, de droit allemand, au capital social de 75 000 € dont le siège se situe à Behringstrasse 7 – 71083 HERRENBERG. La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} Juillet 2013.
- la société SERMA SAFETY and SECURITY, société par actions simplifiée au capital de 3 138 387 € dont le siège social est situé 14 rue Galilée 33600 PESSAC, immatriculée sous le numéro 812 203 479 au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, créée le 24 juin 2015.
- la société ADVANCED WIRELESS SOLUTIONS AND SERVICES (AW2S), société par actions simplifiée au capital de 240 000 € dont le siège social est situé 375, avenue de Tivoli - BAT H - 33110 LE BOUSCAT, Acquis le 13 avril 2017.
La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} avril 2017.

La société consolidante est la société SERMA GROUP SA qui détient directement et/ou indirectement 100 % du capital de la société SERMA INGENIERIE, 99,9 % du capital de la société SERMA INTERNATIONAL, 100 % du capital de la société ID-MOS, 100 % du capital de la société SERMA GmbH, 100 % du capital de la société HCM.SYSTREL, 65% du capital de la société PRODUCTIVITY ENGINEERING (les 35 % restants étant détenus en auto-détention), 100 % de SERMA SAFETY and SECURITY, 100 % de SERMA TECHNOLOGIES (anciennement SERMA CLT) et 100 % d'AW2S.

III.2. ACTIVITE DU GROUPE

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève en 2017 à la somme de 97 311 K€, en progression de 8,7% sur l'exercice précédent.

La répartition sectorielle du chiffre d'affaires consolidé 2017 est la suivante :

• Automobile :	23,3 %
• Aéronautique :	18,4 %
• Fabricants de l'Electronique :	14,6 %
• Spatial et Militaire :	11,4 %
• Energie, Métallurgie, Chimie :	6,0 %
• Télécom et Informatique :	4,1 %
• Transports :	3,7 %
• Distribution, Grand Public, Activités tertiaires :	1,7 %
• Médical :	1,1 %
• Autres Industries :	15,7 %

En 2017, l'activité des sociétés a été la suivante :

SERMA GROUP :

Voir Paragraphe I.1. ci-dessus.

SERMA INGENIERIE : L'année 2017 a été marquée par une forte croissance du chiffre d'affaires : + 12,2 % pour atteindre 44 416 K€.

Le Résultat d'Exploitation a atteint 5 248 K€, en augmentation de 26 % par rapport à 2016. Après intégration d'un CIR de 4 039 K€, le Résultat Net après Impôt s'élève à 7 609 K€, en augmentation de 13,5 % par rapport à celui de 2016.

ID-MOS : En 2017, le niveau d'activité est en légère progression de 1,2 % par rapport à 2016 pour atteindre un Chiffre d'Affaires de 10 247 K€.

Le Résultat d'Exploitation progresse de 11,6 % et atteint 2 680 K€, soit une marge opérationnelle de 26,1 %.

Compte tenu d'un CIR de 471 K€, le Résultat Net après Impôt s'élève à 2 010 K€, en progression de 7,3 % sur celui de 2016.

SERMA gmbh : L'activité de la filiale allemande SERMA GmbH a été cédée à ALTEN début mars 2017 et la société est désormais en liquidation.

Après intégration de la totalité des coûts à la liquidation le résultat net de la société est de – 604 K€

SERMA INTERNATIONAL : L'année 2017 s'est traduite par un chiffre d'affaires de 460 K€, en quasi-totalité produit en sous-traitance des filiales françaises du Groupe.

Le Résultat Net est un profit de 49 K€.

HCM.SYSTREL :

L'année 2017 a été marquée par une forte progression du Chiffre d'affaires + 20,5 % par rapport à 2016 pour atteindre 10 618 K€.

Le résultat d'exploitation progresse de 46,1 % et atteint 1 911 K€, soit une marge opérationnelle de 18 % en progression de plus de 3,1 points par rapport à 2016.

Le Résultat Net après impôt de la société atteint 1 484 K€ en 2017 contre 948 K€ en 2016.

PE :

La société a enregistré un Chiffre d'Affaires de 3 067 K€ et un résultat net après impôt de 368 K€ pour l'année 2017. Le REX ressort à 530 K€, soit une marge opérationnelle de 17,2 % en progression de 1,1 points.

SERMA SAFETY and SECURITY :

La société a enregistré un Chiffre d'Affaires de 10 517 K€.

Le REX ressort à 1 952 K€, soit une marge opérationnelle de 18,6 % en retrait de 6,5 points par rapport à 2016. Cette évolution s'explique principalement par l'évolution du périmètre d'activité vers des business à moindre marge, conséquence des opérations réalisées en 2016 (apport partiel d'actif de la branche « SYSTEMES CRITIQUES » de SERMA INGENIERIE et TUP avec OPALE SECURITY).

De plus, depuis mars 2017 la société fait l'objet d'une attention accrue de son autorité de tutelle qui a requis des standards plus exigeants concernant la qualité des rapports d'évaluation du CESTI, ainsi que la mise en œuvre d'un plan d'actions drastique et contraignant. Le coût de ce plan d'actions exceptionnel a été évalué à 266 K€ et comptabilisé en résultat exceptionnel. Compte tenu d'un CIR de 1 399 K€, le Résultat net de la société atteint 2 518 K€

AW2S : Le chiffre d'affaires et le REX de cette société pour la période 1 avril 2017, date d'entrée dans le périmètre du groupe, et le 31 décembre 2017 s'élèvent à 1 880 K€ et 345 K€.

Dans les comptes consolidés 2017, le Résultat d'Exploitation s'élève à 20 399 K€, soit en progression d'environ 18,5 % / 2016. La marge opérationnelle ressort à 21 %, contre 19,2 % l'année précédente.

Le résultat financier s'élève à la somme de - 47 K€.

Le résultat exceptionnel s'élève à la somme de - 152 K€.

Le résultat (part du groupe) se solde par un bénéfice net de 16 012 K€, en progression de 38,5 % par rapport à celui de 2016.

III.3. SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT

La situation financière du Groupe demeure très satisfaisante, avec une trésorerie positive de 17 730 K€ à fin décembre 2017, soit 18,2 % du chiffre d'affaires et 34,6 % des capitaux propres.

L'évolution en 2017 des postes d'endettement et de Trésorerie est la suivante :

	2017	2016	2015	2014
Dettes Financières*	2 916 K€	2 471 K€	2 889 K€	7 472 K€
Trésorerie	17 730 K€	14 462 K€	14 480 K€	18 858 K€
Endettement financier net	-14 814 K€	-11 991 K€	-11 591 K€	-11 386 K€

*Emprunts, dettes auprès des établissements de crédits et dettes financières diverses

III.4. EVOLUTION PREVISIBLE

Les perspectives pour 2018 sont favorables pour le Groupe, avec un taux de croissance attendu de 12 %.

Le Budget consolidé du Groupe pour 2018 fait apparaître les éléments majeurs suivants :

- Chiffre d'Affaires de 108 793 K€
- Résultat d'Exploitation (hors CIR et CICE) de 14 368 K€, soit une marge opérationnelle de 13,2 %
- Résultat Financier de -13 K€
- Résultat Exceptionnel de - 85 K€
- Résultat Net avant Impôts de 14 270 K€ (hors impact du CIR et CICE), soit 13,1 % du Chiffre d'Affaires.

III.5. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Pour l'ensemble du Groupe, l'ensemble des dépenses de Recherche et Développement engagées en 2017 a totalisé un montant de 20 912 K€ et représente 21,5 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2017.

Dans toutes les sociétés du Groupe, les coûts engagés ont été comptabilisés dans le compte de résultat en charges d'exploitation.

Cet effort a donné lieu à un Crédit d'Impôt Recherche de 6 408 K€.

III.6. INFORMATIONS DIVERSES

- **Evolution du cours du titre SERMA GROUP (anciennement SERMA TECHNOLOGIES) en 2017 :**

En dehors des périodes d'OPAS, les transactions journalières portent généralement sur de très faibles volumes.

En 2017, le cours le plus haut s'est établi à 255 € et le plus bas à 144 €

- **Risques financiers :** le Groupe est peu sensible aux risques de marché. En ce qui concerne le risque de change, la part de chiffre d'affaires réalisé à l'étranger hors zone euro est aujourd'hui assez faible. L'exposition du chiffre d'affaires aux fluctuations monétaires n'est donc pas significative. Par ailleurs, le groupe n'est pas engagé dans des contrats impliquant des produits de placement ou spéculatifs dérivés. L'ensemble de la trésorerie est placé sur des instruments dont le rendement est lié au taux du marché monétaire.

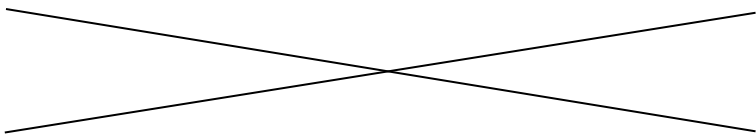
- Par ailleurs, compte tenu de la structure de sa clientèle, le Groupe n'est pas soumis au risque de contrepartie.

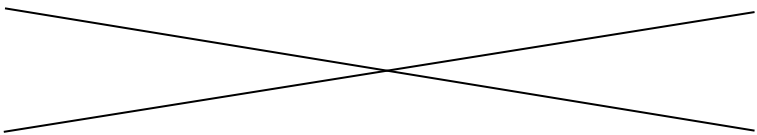
- **Délais de paiement :** Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du code de commerce, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes, publient dans le rapport de gestion, mentionné à l'article L. 232-1 du code de commerce, présentent dans le rapport de gestion :

1° Pour les fournisseurs, le nombre et le montant total des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats de l'exercice ;

2° Pour les clients, le nombre et le montant total des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires de l'exercice.

Nous vous présentons dans les tableaux suivants les informations correspondantes.

	Article D.441 I, 1° du Code de commerce Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					71
Montant total des factures concernées	454 293 € HT	44 096 € HT	5 580 € HT	30 839 € HT	534 808 € HT
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	1,71 %	0,17 %	0,02 %	0,12 %	2,09 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre des factures	/				
Montant total des factures exclues	/				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels ☒ Délais légaux : 60 jours nets				

	Article D.441 I, 2° du Code de commerce Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					26
Montant total des factures concernées	182 903 € HT	25 575 € HT	5 580 € HT	30 839 € HT	244 897 € HT
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	0,72 %	0,10 %	0,02 %	0,12 %	0,97 %

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées	
Nombre des factures	/
Montant total des factures exclues	/
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)	
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels ☒ Délais légaux : 60 Jours nets

Compte tenu des informations qui précèdent, il est proposé à l'Assemblée d'approuver les projets de résolutions soumis à son examen et de donner au Directoire quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel elle a à se prononcer.

Fait à Pessac, le 1^{er} mars 2018.

LE DIRECTOIRE

Monsieur Philippe BERLIE
Président du Directoire